

P

Risque de désorganisation des services et activités lié à une modification des conditions et charges de travail

Description de l'impact

L'INRS¹ considère qu'au-delà de 30°C pour un travailleur sédentaire, ou 28°C pour un travail nécessitant une activité physique, la chaleur peut constituer un risque. Au-dessus de 33°C, les travailleurs sont en danger. Les fortes chaleurs peuvent donc mener à l'impossibilité pour certains agents de travailler ou à une baisse de productivité (travailleurs en extérieur notamment) et désorganiser la coordination des services, la production, etc.

L'apparition de nouveaux risques à gérer avec une temporalité nouvelle (cellules de veille ou de crise, surveillance, secours, réparation des pannes électriques et des infrastructures endommagées...) ou la modification de l'intensité ou de la saisonnalité des activités du fait des conditions climatiques (fréquentation des sites touristiques et de loisirs par exemple), modifie également la charge de travail des services, les besoins en personnel, la gestion des ressources humaines etc.

La dégradation des conditions de travail en particulier en été et les évolutions – parfois saisonnières parfois liées à des situations de crise plus ou moins prolongées – de la charge de travail de certains services peuvent mener à une désorganisation des services et activités.

Tendances observées et retours d'expérience

L'épisode de grêle de mai 2022 à Châteauroux :

Une cellule de crise mise en place, coordonnée par le CCAS de Châteauroux, animée 7j/7 durant 3 semaines puis travaillant sur la durée avec la création d'un poste. Les habitants et les professionnels fortement touchés et épuisés: soutien psychologique mis en place pour les salariés des bailleurs, des artisans sursollicités en épuisement professionnel.

la Nouvelle République.fr

Châteauroux : la cellule de crise intempéries prolongée jusqu'en décembre

17/06/2022

- Fortes chaleurs et fortes fréquentations une fatigue importante du personnel **dans les piscines et bases de loisir** – dégradation de la qualité de l'accueil

Sécheresse dans l'Indre : tous les bassins du département sont désormais en déficit de crise



La sécheresse s'aggrave encore un peu plus dans l'Indre. La préfecture place l'ensemble des bassins du département en déficit de crise ce vendredi 13 août. Une cellule de crise est activée. Une telle décision avait déjà été prise en 2019, mais elle n'était pas si précoce.

- De nombreux secteurs potentiellement perturbés par les vagues de chaleur

la Nouvelle République.fr

Indre : avec la canicule, des magasins changent leurs habitudes de travail

18 juillet 2022 « 32 degrés de ressenti dans le magasin. C'est dans cette chaleur que doivent travailler les employés du magasin de déstockage "Ciel Bleu", à Déols [...] Au vu de la météo annoncée, la direction a décidé de changer les horaires du magasin. [...] "Depuis le début de la journée, on n'a pas grand monde dans le magasin", confie la responsable. »

En quoi les territoires de l'Indre sont-ils concernés par cet impact ?

- De nombreuses activités peuvent être concernées par cet impact, notamment :
 - Les services sociaux
 - Les hôpitaux et services de soins
 - Les pompiers
 - Le SDIS
 - Le secteur du bâtiment et de la construction
 - Le secteur agricole
 - Les transports
 - Les activités de loisir en plein air
 - Les piscines municipales
 - Les services d'eau et d'assainissement
 - Les services gestionnaires des routes et infrastructures
 - Le commerce, les industries
- Crises liées à la chaleur concomitantes avec les congés d'été : risque accru de perturbation des secteurs économiques
- Dans l'Indre, 86 % des 1200 pompiers sont volontaires – quelle mobilisation possible pendant la période des congés estivaux ?

Le risque de désorganisation des services et activités est lié à un certain nombre d'autres impacts du changement climatique sur le territoire :

Dégradation de la santé en particulier au sein des populations vulnérables

Dégradation des conditions de travail

Risques sanitaires émergents

Accroissement du risque incendie

Dégradation et dégâts sur les bâtiments et infrastructures, hausse des coûts d'entretien

Tension sur l'approvisionnement en eau pour les différents usages, conflits d'usage

Baisse du confort thermique dans les espaces et bâtiments publics

Restrictions sur les usages de l'eau liés aux loisirs et à la qualité de vie

Risques sur la sécurité des biens et des personnes

Risques de coupures et d'interruption des activités et services

Chiffres clés sur le changement climatique :

Changement climatique d'intensité croissante

+2°C en été
Vagues de chaleur 2 fois plus fréquentes

1 à 2 jours de fortes chaleurs (>35°C) par mois, de juillet à septembre

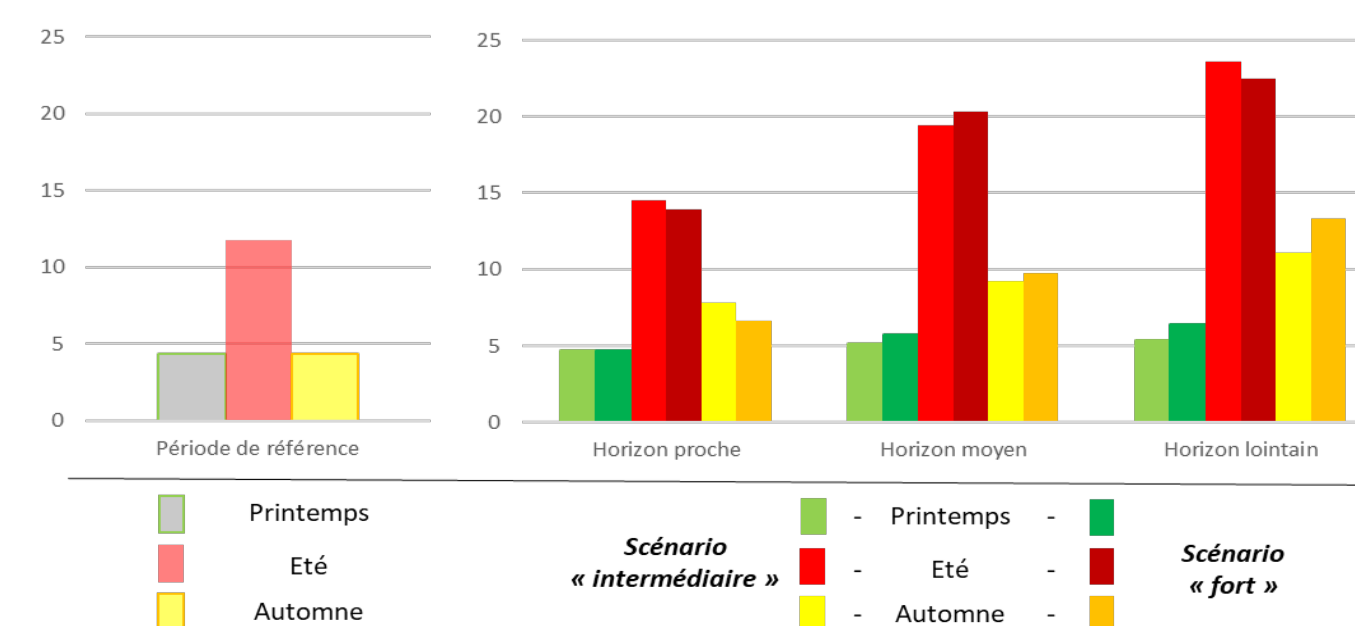
Le pourcentage de précipitations intenses tend à baisser en été et à augmenter en automne et en hiver, voire au début du printemps

Indice feu météo saisonnier:
Le risque d'occurrence de feux de forêt est en forte hausse pendant les mois d'été et relativement stable au printemps. À l'automne, le risque augmente et pourrait atteindre un risque équivalent au risque estival dans le climat de référence.

Jusqu'à +6°C en été
Vagues de chaleur 5 fois plus fréquentes
+10 jours de vague de chaleur en août

+4 à 6 jours >35°C en juillet et août, fortes chaleurs dès le mois de juin

La part de pluies tombant sous la forme de précipitations intenses pourrait augmenter de 10% de novembre à mars



*Source: DRIAS Climat, données Météo France